

Le canard à la Marbois

Agenda

- **Samedi 13 janvier 2018**

- Vœux du Maire
Saint Denis du Béhélan 15h00

- **Dimanche 21 janvier**

- Vœux du Maire
Le Chesne 16h00

- **Samedi 27 janvier**

- Vœux du Maire
Les Essarts - Chanteloup 17h30

- **Samedi 03 février**

- Loto du Chesnon

- **Samedi 17 février**

- Carnaval APE - Chesnon

- **Samedi 7 avril**

- Loto de l'APE au Chesne

- **Samedi 21 avril**

- Soirée Cabaret du Chesnon
à la salle des fêtes de Breteuil

- **Rencontres Âge Tendre**

- Lundi 8 et 22 janvier 2018
- Lundi 5 et 19 février 2018
- Lundi 5 et 19 mars 2018
- Mercredi 30 janvier 2018
- Mercredi 28 février 2018
- Mercredi 28 mars 2018

Contact : 07 69 85 00 59

- **Marches**

- Tous les jeudis soir 18h15

- **Tranquille :**

- mercredi 14 mars 2018 14h30

- **Rapide :**

- Informations à venir nouvelle saison

Bonjour à tous,

Avec d'infinis regrets, ce sera aussi mon dernier mot !!

J'ai fait parvenir à Monsieur le préfet mon souhait de quitter ma fonction de maire de Marbois en cette fin décembre, celui-ci a accepté et notifié cette dernière en date du 03 janvier 2018.

Pourquoi cette décision ?

Vous m'avez fait confiance durant les élections de février dernier et je vous en remercie ainsi que l'ensemble des conseillers que vous avez élu. Nous avons tous œuvré cette année dans le bon sens et croyez moi, il y a beaucoup de travail. Et c'est en grande partie de cela qu'il s'agit pour ma part. Devant diriger de front la bonne marche de mon entreprise, celle de la mairie et essayant de protéger au maximum ma vie de famille, je me suis vite rendu compte que cela me menait à faire tout un petit peu, mais rien à 100 %. Ceci pouvant devenir vite problématique pour notre commune, mais aussi pour moi professionnellement et personnellement.

C'est pourquoi, j'ai dû faire ce choix difficile en prenant bien garde de faire au mieux pour que la relève soit la meilleure possible et la plus proche des souhaits que VOUS avez exprimé en votant pour ma liste début 2017.

Sauf si le conseil municipal ne le souhaite pas, je désire rester au sein de ce dernier et ne pas laisser tomber notre école et ses personnels par exemple.

Outre le temps, nos conditions de travail ne sont pas optimales car nous perdons beaucoup de temps à gérer une opposition qui aurait pu être constructive mais qui n'a apporté cette année aucune valeur ajoutée à notre commune et vous devez savoir cela.

C'est donc avec regrets que je laisse ma place mais profite de ce dernier mot pour vous souhaiter une très bonne année 2018, pleine de santé, de sérénité et de bonheur au sein de vos familles.

Frédéric TREHARD

Vos contacts

Permanence mairie de marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques

En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) : Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contacteur la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85 - Fax : 02 32 62 78 40

Courriel : mairie-marbois@orange.fr

Couverture mobile : ça capte ou ça capte pas ??

Vous le vivez tous au quotidien, il est vraiment très compliqué de suivre une conversation avec nos portables à Marbois et ça quand votre portable arrive à capter !

Selon les secteurs de notre commune, tous les opérateurs sont plus ou moins concernés par une couverture mobile pour le moins défaillante.

Notre sénateur, Hervé Maurey, bien au courant de cette problématique, nous a communiqué récemment deux sites internet pour obtenir des cartes de couverture réseau, mais aussi pour remonter les informations de mauvaises couvertures auprès des services de l'Etat.

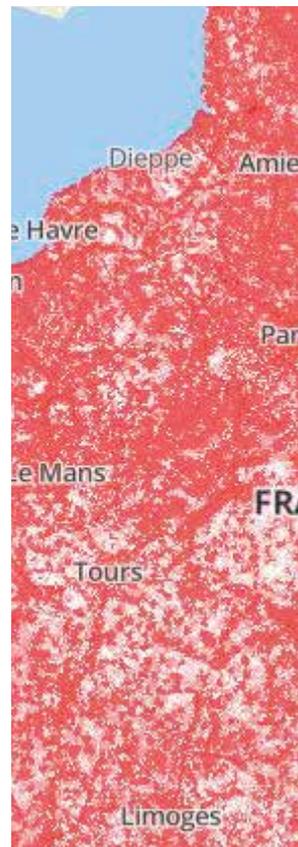
L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), qui régule entre autre le secteur des télécoms, a mis à disposition deux services en ligne qui peuvent vous être très utiles. L'ARCEP a récemment publié des cartes de couverture mobile, voix et SMS, avec trois niveaux de qualité de réception (couverture limitée, bonne couverture et très bonne couverture) pour chaque opérateur avec une précision à 50 mètres.

Vous pouvez les visualiser sur le site suivant : <https://www.monreseau mobile.fr/>.

Les mêmes cartes pour la connexion internet mobile (3G et 4G) devraient être publiées d'ici 2018.

Le second service mis en ligne est un espace pour signaler les difficultés que rencontrent les usagers, entreprises et particuliers, avec leur opérateur télécom. Des réponses en matière de procédure à suivre ou bien du droit existant leur sont apportées. Vous pouvez également signaler les problèmes de couverture autour de chez vous. Néanmoins, ce dispositif ne se substitue pas à la plateforme France mobile (<https://www.francethd.fr/mobile/plateforme-francemobile.php>), censée permettre d'identifier les zones blanches, mais est un moyen supplémentaire pour remonter des problèmes. Vous pouvez accéder à cette plateforme de signalement à l'adresse suivante : <https://jalerte.arcep.fr/>

Nous vous invitons donc tous à prendre un peu de votre temps pour signaler vos soucis, plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance de faire évoluer ce problème !



Participation de la commune aux voyages scolaires



Vous n'êtes peut-être pas encore au courant, mais l'aide des communes historiques du Chesne et de Saint Denis du Béhélan a été généralisée à toute la commune de Marbois ! En effet, chaque enfant de la commune peut obtenir une participation communale de 50€ pour le voyage scolaire organisé par son école. Ainsi, à partir du collège, chaque élève peut faire une demande, limitée à une fois par année scolaire, pour sa participation à un voyage scolaire organisé par son école.

Pour obtenir cette participation, il faudra effectuer une demande écrite auprès de la mairie accompagnée d'un RIB pour le versement de cette participation communale.

Prêt de tables à marbois

Toujours dans les petites informations utiles et pratiques de la commune, vous avez la possibilité d'emprunter gratuitement des tables type fête de la bière avec les bancs (plateau de 80 cm de large) auprès de la commune pour vos repas de famille.... Pour se faire, contactez la mairie pour obtenir les disponibilités et organiser un rendez-vous pour le prêt des tables.



Nouveaux tarifs pour les salles des fêtes

L'harmonisation des règlements intérieurs des salles des fêtes des Essarts et du Chesne a été validée à l'occasion du conseil municipal du 19 décembre dernier. A cette occasion, votre conseil a également validé de nouveaux tarifs pour les locations des salles que vous trouverez ci-après.



Un jour de la semaine (sauf jours fériés) (du lundi au jeudi)	Le Chesne	Habitants de la commune	50,00 €
		Non-résidents	90,00 €
	Les Essarts	Habitants de la commune	50,00 €
		Non-résidents	90,00 €
Un jour férié en semaine	Le Chesne	Habitants de la commune	100,00 €
		Non-résidents	200,00 €
	Les Essarts	Habitants de la commune	80,00 €
		Non-résidents	150,00 €
Week-end (2 jours unique-ment) *	Le Chesne	Habitants de la commune	180,00 €
		Non-résidents	360,00 €
	Les Essarts	Habitants de la commune	120,00 €
		Non-résidents	200,00 €

*Si week-end de 3 jours, prendre Week-end + 1 journée
Gratuité sur demande suite obsèques pour les habitants de Marbois.

La vie de marbois

Noces d'or à Marbois

Le maire délégué de la commune historique de Saint Denis Du Béhélan, Éric Wohlschlegel, a célébré les noces d'or de Claudine et Christian Pernel, originaires respectivement de Saint Denis du Béhélan et de Bouquelon le samedi 7 octobre 2017. Claudine et Christian se sont rencontrés en 1963 au mouvement des jeunes catholiques du Chesne. Ils attendront 4 ans avant de se marier en la mairie de Saint Denis du Béhélan. Le maire de l'époque était Monsieur Maurice Boucher et la cérémonie s'est déroulée en présence du maître d'école et secrétaire de mairie Gilbert Sabria. Le couple à tout d'abord habité chez les parents de la mariée avant de faire construire à quelques mètres de la maison familiale. Un garçon est né de cette union, Bruno, qui s'installera lui aussi à Saint Denis avec sa femme et leurs deux filles. Christian a été conseiller municipal pendant 29 ans et délégué de la commune au SIVOS. Tous nos vœux de bonheur à cette sympathique famille et rendez-vous pour les noces de diamant.

Une quête effectuée lors de cette cérémonie a rapporté la somme de 116.80 euros. La somme a été remise à monsieur le président du club des anciens, Âge tendre et tête de Marbois. Merci aux généreux donateurs.





Une messe pour Saint Denis

La traditionnelle messe de Saint Denis du Béhélan s'est déroulée le dimanche 8 octobre 2017 en présence de plus de 80 paroissiennes et paroissiens. Le nouveau prêtre arrivé depuis peu, Elie Delplace assura cette messe et il réserva une petite surprise à Claudine et Christian les «re» mariés de la veille, en leur remettant à chacun une superbe médaille gravée de leurs prénoms, avec la date du 08 octobre 2017 offerte par la mairie. Une part de brioche et un verre de l'amitié offert par la municipalité clôtura l'événement.

Une soirée diplômante

Les diplômés Marboisiens de l'année (du CFG au DUT) ont été mis à l'honneur le samedi 21 octobre 2017. Après un bref discours du maire de notre commune M. Frédéric TREHARD, qui a tenu à rappeler qu'il s'agit avant tout d'encourager nos jeunes, quels que soient leurs niveaux ou leurs capacités, les lauréats de l'année se sont vus remettre un diplôme et un chèque de 50 euros par les maires de leur commune historique.

A la suite, c'est notre secrétaire de mairie, Mme Clarisse LOTHON qui fût mise à l'honneur en recevant pour 20 ans de service au sein de nos collectivités, la médaille d'honneur Communale, Départementale, Régionale.



Les aînés et les travaux d'aiguille.



Après la visite du Musée des Métiers d'Autrefois, c'est la fabrique d'aiguilles Bohin qui a attiré la curiosité d'une vingtaine de membres de l'association Âge Tendre et Têtes de Marbois.

Souvent méconnue du grand public, cette entreprise située près de l'Aigle et fondée au XIX^{ème} siècle a traversé les aléas de l'histoire tout en maintenant un certain volume de production.

Depuis quelques années, un musée est intégrée à l'usine. Ainsi, après un exposé de l'histoire et du processus de fabrication des aiguilles (2 mois pour une aiguille !!), les visiteurs ont pu visualiser les machines et échanger avec les membres du personnel.

Cette sortie instructive et qui fût une découverte pour beaucoup sera suivie au printemps prochain d'une échappée vers Biotropica.

D'ici là, les membres du club se retrouveront régulièrement à la salles des fêtes des Essarts.

L'état Civil

Naissances

12 octobre 2017 : Louka Bonnet - Le Chesne
Orél Bonnet - Le Chesne

16 octobre 2017 : Coline Bacquet - Le Chesne

19 décembre 2017 : Yris Godard - Le Chesne



Beaujolois nouveau du Chesnon

Comme chaque année au Chesne, le beaujolois nouveau a été fêté, goûté et apprécié par une centaine d'amateurs.

Concernant l'appréciation « œnologique », un seul mot : fruité !!

Bien sûr, il n'est pas souhaitable de boire à jeun, c'est pourquoi un copieux buffet préparé par le traiteur de la Sente aux Ânes de Sylvain les Moulins a accompagné la dégustation. Si on y ajoute les salades et les desserts préparés par les membres de l'association, on comprend que tous sont repartis repus et ravis de cette soirée qui s'est déroulée dans une excellente ambiance, sous le signe de la modération.

Prochaine manifestation du Chesnon : loto le samedi 3 Février.



Habillés pour l'hiver avec le Chesnon

A peine le beaujolois nouveau était-il digéré que les membres du Chesnon ont transformé la salle des fêtes du Chesne en foire à la puériculture.

Salle comble d'ailleurs qui a vu tout au long de ce dimanche défile les familles en quête d'une bonne occasion vestimentaire, mais aussi ludique ou pratique. On note une fréquentation de plus en plus importante des grands-parents dont certains semblent si jeunes qu'il y a possibilité de confusion.

Banquet des aînés à Le Chesne

C'est le 11 novembre qu'avait lieu cette année le banquet des Aînés de la commune historique de Le Chesne.

Une cinquantaine de convives sont venus déguster un excellent repas mitonné par le personnel du restaurant La Grand Mare de Conches.

Une ambiance des plus agréables alternant jeux musicaux et danses plus classiques. Enfin, comme le veut la tradition, on a mis à l'honneur nos deux doyens présents, Clotilde Chéron et Auguste Goblot, bien décidés à être fidèles au poste en 2018.

C'est le lendemain que nous avons rendu visite à la doyenne de la commune, Mme Hélène Bertin qui, empêchée, n'a pu participer à ce traditionnel banquet.



Parrainage civil

28 octobre 2017 :

Nathanaëlle Walesch - Les Essarts



Décès

18 novembre 2017 : Simone Parent
Les Essarts

02 décembre 2017 : Jean-Pierre Mony
Le Chesne

14 décembre 2017 : Mme Fautre
Les Essarts

Banquet des aînés de Les Essarts



C'est le 26 Novembre que les aînés de Chanteloup et des Essarts se sont retrouvés pour le repas annuel à la salle des fêtes du Chesne. Denise Renard et Michel Quemin avaient le plaisir de les recevoir pour ce déjeuner préparé par la maison Goblot de Mesnils sur Iton avec cette année une animation musicale pour agrémenter cet après-midi. Nous avons à nos côtés notre déléguée départementale Mme Colette Bonnard et son époux. Certains n'ont pu assister à ce repas, leur santé ne le permettant pas, nous leur souhaitons un prompt rétablissement pour cette nouvelle année. Cet après-midi s'est passée dans la convivialité et la bonne humeur avec nos doyens du jour Mme Paulette Lamperrière (Mme Renée Mahin étant hospitalisée) et Messieurs Emile Poulain et Auguste Veyer. C'est encore plus nombreux que nous espérons vous retrouver en cette fin d'année 2018.

On a joué pour le Téléthon

A l'occasion du Téléthon 2017, l'Association Âge Tendre et Têtes de Marbois a organisé un après midi « Jeux de Société » dans la salle des fêtes des Essarts.

Moyennant 3 euros d'inscription, tous les participants ont pu participer à des jeux très variés, souvent peu connus du grand public.

Pour de nombreux amateurs, de tous âges, ce fût une agréable découverte et on s'est attardé jusque tard dans la soirée du samedi.

Si on ajoute les pâtisseries et sandwiches confectionnés par les membres de l'association, on augmente encore la taille de la pierre dédiée à l'édifice Téléthon.

Au total, ce sont 360 euros qui ont été collectés.

Les organisateurs ravis d'un tel succès se sont promis de faire mieux en 2018. Ils tiennent à remercier la municipalité pour le prêt de la salle et la participation de quelques élus.



Noël de l'école Gaston Bachelard

C'est vendredi 15 décembre dernier que les élèves de l'école Gaston Bachelard ont assisté à leur traditionnel spectacle de Noël offert par l'association des parents d'élèves. Ces derniers ont organisé la journée autour de deux représentations à la salle des fêtes du Chesne dans la matinée et la visite surprise du père Noël dans les classes l'après midi.

Le père Noël qui n'est bien entendu pas venu les mains vides et qui a offert à chaque enfant (sage) un livre dont ce dernier rêvait.

Les réactions chez les petits sont toujours un plaisir pour les organisateurs et les équipes pédagogiques, un plaisir qui donne toujours envie de faire mieux l'année suivante. Père Noël donc.....



Un arbre de Noël

Ce dimanche 17 décembre, le père Noël avait donné rendez-vous aux plus petits à la salle des fêtes du Chesne. Pas moins de 90 enfants de 0 à 7 ans ont pu entendre un merveilleux conte donné par l'association Touches d'Histoires. Après ce moment captivant et plein de surprises, nos chères têtes blondes ont pu avoir un petit moment privilégié avec le père Noël, qui pour l'occasion avait fait une petite pause à Marbois malgré son emploi du temps du moment forcément très chargé. Chaque petit s'est également vu remettre par le père Noël un cadeau et un goûter.

L'arbre de Noël s'est terminé, comme de coutume maintenant, au pied du sapin au pied du grand sapin de la mairie où dans une ambiance chaleureuse de nombreux Marboisiens courageux ont pu partager le vin ou le chocolat chaud de l'amitié. Une vraie réussite !!!!





Le coin de l'opposition

Marbois Démocratie

Des comptes-rendus, des PV de Conseil Municipal faux et inexacts.

Voici l'article déjà censuré au dernier numéro ! Les élus Marbois Démocratie n'ont pas approuvé les comptes-rendus depuis mars 2017. **Pourquoi ?**

Après de nombreuses tentatives, nous avons proposé à monsieur le maire, une lecture croisée des documents Et à chaque fois, nous avons eu une fin de non-recevoir.

Ce qu'il faut savoir, et contrairement à ce qui a été écrit lors du dernier journal, toute personne présente dans la salle du Conseil Municipal (élu, public), peut enregistrer, filmer, sans demander d'autorisation. Monsieur le Préfet, au printemps dernier a même envoyé une note dans toutes les communes du département dans ce sens. Du reste, monsieur le maire enregistre aussi.

Alors même qu'il dispose à la fois de son enregistrement et de nos interventions, sous format informatique pour plus de facilité, nos propos sont systématiquement déformés, tronqués dans les parties essentielles. Sur de nombreux points, les propos rapportés sont faux, les chronologies des débats faussées. Alors, même s'il vous est dit que les comptes-rendus ne peuvent pas être exhaustifs, **les faux sont avérés !**

Encore une fois, pour ce Conseil du 12 septembre, à l'affichage, il est écrit que les Comptes-rendus des Conseils Municipaux des 23 mai et 4 juillet ont été votés. **HORS C'EST TOTALEMENT FAUX et LES RESULTATS FAUSSÉS ! Pourquoi ?**

- Parce qu'aucun vote n'a eu lieu, et peut en témoigner le public présent et les enregistrements, systématiques, de la séance ;
- Parce que Madame Sophie BONTE était arrivée à 19h, après le 5ème point de l'ordre du jour, et monsieur Marc SAMPERS au moment du point 2 ;
- Parce que Madame Sophie BONTE et Monsieur Marc SAMPERS ne pouvaient pas approuver le compte-rendu d'une réunion à laquelle ils n'ont pas participé, le 23 mai ;
- Parce que madame Sophie BONTE, Messieurs David MAHIEUX, Michel QUEMIN, et Eric Woschlegel ne pouvaient pas approuver un compte-rendu d'une réunion à laquelle ils n'ont pas participé, au précédent conseil ;

Nous ne comprenons pas pourquoi faire tant de faux, alors qu'ils ont la majorité au Conseil Municipal ? Pourquoi ne pas être transparent, pour vous, à moins d'avoir quelque chose à cacher, comme le non-respect du code des marchés ?

Comme tant d'autres habitants de Marbois, rejoignez-nous :

- sur notre blog : <https://marboisdemocratie.wordpress.com/blog>
- par mail : marbois.democratie@orange.fr

La réponse de la majorité

Merci tout d'abord d'avoir bien voulu nous fournir en temps et en heure votre article (ce qui n'a pas été le cas la dernière fois puisque nous n'avons rien reçu !). Sachez cependant que vous ne respectez pas, encore une fois, les règles fixées (validées par la préfecture) à savoir un texte de votre part de 1300 signes, espaces compris, associé à une réponse de 2600 signes.

Deuxièmement, nous vous invitons à relire attentivement le canard n°6, vous déformez une nouvelle fois nos propos, l'avantage c'est qu'ils sont écrits. Il n'a jamais été publié dans l'article réponse qu'il fallait une demande d'autorisation pour enregistrer ou filmer le conseil municipal mais que la moindre des choses était d'en informer les conseillers. A ce sujet, je vous rappelle que les élus peuvent être filmés lors des conseils car ceux-ci sont publics. Par contre, les spectateurs qui assistent aux séances ne doivent pas l'être sans leur accord, ce qui est malheureusement le cas depuis déjà deux séances, et que de ce fait vous vous exposez à des poursuites judiciaires.

Enfin, vous revenez sur les comptes-rendus de conseils municipaux avec des accusations graves et diffamatoires. Nous vous invitons donc, vu que vous enregistrez, à bien réécouter les propos et votes tenus par les membres du conseil municipal. Pour reprendre vos quatre points et rétablir la vérité :

- Un vote a bien été réalisé pour chaque compte rendu.
- Mr Sampers a démarré la séance du Conseil dès le début nous l'avons d'ailleurs attendu pour cela alors que Mme Bonte est arrivée à partir du point 6 et a participé aux travaux du conseil à partir de ce point.
- Mr Sampers et Mme Bonte avaient donné leur pouvoir pour le Conseil Municipal du 23 mai
- C'est malheureusement encore la même réponse que précédemment !

Pour votre accusation de faux, nous vous renvoyons vers tous les documents que vous nous avez demandé durant ces 18 derniers mois (PV des Conseils Municipaux des quatre communes historiques, factures...) et qui vous ont été fournis. Ces documents, étudiés par votre équipe n'ont rien ressorti, malgré une farouche volonté d'en faire des « preuves accablantes ». De plus, les communes historiques comme la commune actuelle travaillent toujours de concert avec les différents services de la préfecture ou de la sous-préfecture garante de notre démocratie.

On retiendra enfin pour l'histoire que votre première année de présence au conseil municipal se résumera à une attitude non constructive et procédurière puisque depuis les élections vous avez déposé recours par deux fois au tribunal administratif avec les résultats que tout le monde connaît...

Cérémonies du 11 novembre sous la pluie !

Pour ce second 11 novembre à Marbois, les élus se sont retrouvés aux monuments aux morts de Saint Denis du Béhélan, puis à celui de les Essarts - Chanteloup et enfin à Le Chesne.

Ils étaient rejoints par des habitants, des enfants de l'école Gaston Bachelard et leurs parents ainsi que les pompiers et les jeunes sapeurs de Breteuil.

Après l'appel aux morts, tous ont entonné la Marseillaise sous une ondée et se sont retrouvés ensuite à l'abri autour du verre de l'amitié.



Les Travaux à Chanteloup

Enfin, les travaux annoncés depuis longtemps sont en cours de finition à CHANTELOUP. Et oui, il faut apprendre à être patient. Les démarches et les formalités sont longues et tout doit être cadré avant le premier coup de pelle. Ce chantier ouvert début décembre concerne la mise en sécurité, l'aménagement et le renforcement de la RD45 dans un virage particulièrement dangereux de CHANTELOUP. Ces travaux sont menés en étroite collaboration avec le département qui a pris en charge la totalité de la réfection de la chaussée et nous a octroyé une subvention pour la pose des bordures. Le conseil municipal dans sa très large majorité est particulièrement heureux que les premiers gros travaux de MARBOIS commencent par la «plus petite» commune historique.

et en 2018 ??

Pour 2018. Marbois a été retenu par le SIEGE pour un programme prioritaire sur trois ans d'enfouissement et de renforcement des lignes électriques dites «quatre fils nus». Nous travaillons aussi sur un programme de rénovation des églises des Essarts et de Saint Denis du Béhélan et sur les travaux de l'ancienne classe des Essarts. Ces deux dossiers sont en attente de finalisation des diverses formalités. Autre point, le nouveau règlement départemental qui impose un point incendie tous les 200 mètres. Nous sommes en attente de retour d'informations. Enfin, l'ancien millénaire est lui aussi toujours d'actualité et nous vous proposons par un rapide questionnaire joint avec Le Canard (1 par famille) de bien vouloir nous faire connaître votre opinion qui nous aidera dans les orientations et les décisions que nous devons prendre.

